

Résumé

Les électeurs aquitains se sont plus mobilisés en 2007 que ceux de l'ensemble de la métropole. Ils sont relativement plus nombreux à avoir voté à tous les tours de scrutin. Comme au niveau national, les urnes des présidentielles les ont davantage attirés que celles des législatives en 2007. Ils ont plus voté encore qu'en 2002 où des taux d'abstention record avaient été atteints au premier tour des présidentielles. Le plus souvent, les jeunes n'ont pas voté à tous les tours, et particulièrement lors des élections législatives.

Sommaire

- Un inscrit aquitain sur deux a voté à tous les tours
- Forte participation à l'élection présidentielle
- Deux inscrits sur trois ont voté aux législatives

Publication

Les électeurs aquitains se sont plus mobilisés en 2007 que ceux de l'ensemble de la métropole. Ils sont relativement plus nombreux à avoir voté à tous les tours de scrutin. Comme au niveau national, les urnes des présidentielles les ont davantage attirés que celles des législatives en 2007. Ils ont plus voté encore qu'en 2002 où des taux d'abstention record avaient été atteints au premier tour des présidentielles. Le plus souvent, les jeunes n'ont pas voté à tous les tours, et particulièrement lors des élections législatives.

Près de 2 300 000 Aquitains étaient inscrits sur les listes électorales des communes de la région pour les scrutins présidentiel et législatif de 2007, soit 160 000 de plus qu'au printemps 2002. Ils représentent 5,4 % des inscrits de France métropolitaine, une proportion stable par rapport à celle de 2002.

Un inscrit aquitain sur deux a voté à tous les tours

En Aquitaine, 53 % des personnes inscrites sur les listes électorales ont voté à tous les scrutins, contre 50 % en France métropolitaine. De fait, les proportions d'électeurs intermittents et d'abstentionnistes sont en termes de participation légèrement plus faibles (- 1,5 point). L'Aquitaine se classe au 3e rang des régions métropolitaines présentant le plus faible taux d'abstentionnistes, derrière la Franche-Comté et le Limousin.

Plus de civisme en Aquitaine

unité : %

	Aquitaine	France métro.
Participation aux deux scrutins		
Vote systématique	53,2	50,4
Vote à tous les tours sauf un	18,5	15,6
Vote deux fois	15,6	19,1
Vote une fois	4,6	5,5
Aucune participation	8,1	9,5
	100	100

unité : %

Élection présidentielle		
Vote aux deux tours	82,6	80,8
Vote uniquement au premier tour	4,7	4,5
Vote uniquement au second tour	3,8	4,5
Pas de vote	8,9	10,2
	100	100
Élections législatives		
Vote aux deux tours	55,8	53,2 *
Vote uniquement au premier tour **	9,7	7,9
Vote uniquement au second tour **	9,2	7,2
Pas de vote	25,3	31,7
	100	100
Entre les deux tours de l'élection présidentielle		
Taux de démobilisation des votants du premier tour	5,4	5,3
Taux de mobilisation des abstentionnistes du premier tour	29,9	30,8
D'une élection à l'autre		
Taux de démobilisation des votants aux présidentielles	18,8	24,9
Taux de mobilisation des abstentionnistes aux présidentielles	9,1	6,7
Entre les deux tours des élections législatives **		
Taux de démobilisation des votants du premier tour	14,8	16,2
Taux de mobilisation des abstentionnistes du premier tour	26,7	23,3

Les comportements électoraux aux scrutins de 2007

Source : Insee - Enquête participation électorale 2007

Champ : électeurs inscrits

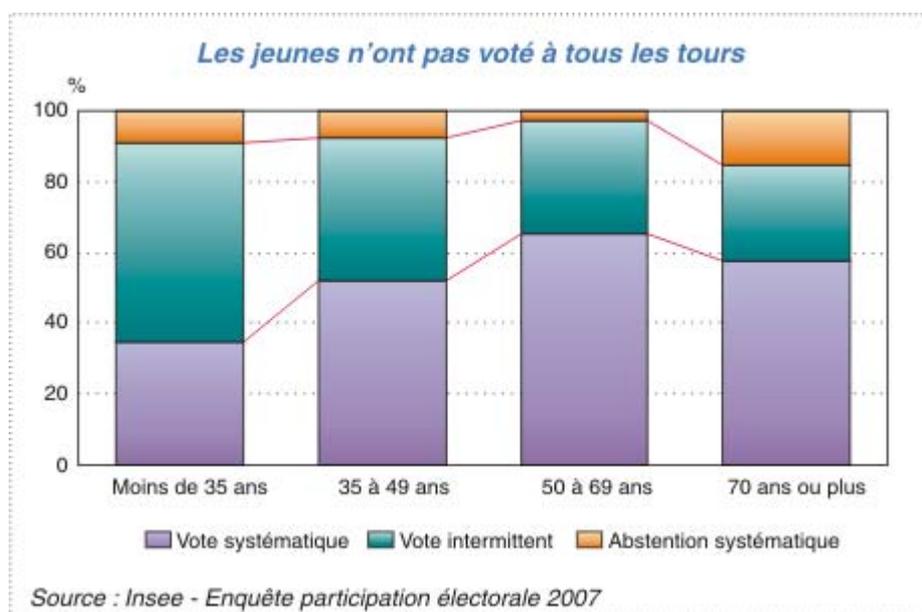
* ou à un tour dans les circonscriptions pourvues après le premier tour de scrutin

** dans une circonscription pourvue après deux tours de scrutin

Le corps électoral de la région est composé à 54 % de femmes. Les hommes ont fait preuve de plus de civisme que les femmes. Leur taux d'abstention aux élections de 2007 est inférieur de près de 3 points. Pour la métropole, ce comportement est moins marqué, le taux d'abstention des hommes est inférieur de seulement un demi-point à celui des femmes.

Moins de 3 % des inscrits sur les listes électorales l'ont été récemment, c'est-à-dire fin 2006. Comme au niveau national, ces nouveaux inscrits se sont plus mobilisés pour l'élection présidentielle que ceux qui étaient déjà inscrits. Ils se sont au contraire moins déplacés pour les élections législatives.

Le vote systématique augmente avec l'âge jusque vers 70 ans. Un tiers des électeurs de moins de 35 ans ont voté aux quatre tours alors qu'ils sont deux fois plus parmi les électeurs âgés de 50 à 69 ans. À l'inverse, le vote intermittent décroît avec l'âge, il est donc plutôt le fait des jeunes : six électeurs sur dix de moins de 35 ans ont voté au moins une fois ou se sont abstenus à au moins un scrutin contre trois sur dix chez leurs aînés de 70 ans ou plus. L'abstention systématique reste forte parmi les plus âgés, probablement en raison de problèmes de déplacement ou de santé.



La mobilisation diffère selon la catégorie socioprofessionnelle. Les inscrits exerçant une profession libérale ou occupant un emploi de cadre supérieur sont sept sur dix à avoir voté systématiquement, contre quatre sur dix parmi les inscrits chômeurs ou inactifs et cinq sur dix parmi les ouvriers. L'abstention systématique plus fréquente parmi les plus âgés est par conséquent importante parmi les retraités.

Les électeurs inscrits dans des communes appartenant à des pôles urbains se sont plus abstenus que les autres. En effet, 9 % d'entre eux n'ont pas participé aux élections alors qu'ils sont seulement 7 % en milieu rural et 5 % en zone périurbaine. Que ce soit aux deux tours des présidentielles ou au premier tour des législatives, les plus forts taux de participation s'observent dans les zones périurbaines. Les inscrits des communes rurales ont en revanche plus participé au second tour des législatives.

Forte participation à l'élection présidentielle

La mémoire du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 a incité les Aquitains, comme l'ensemble des Français, à se mobiliser plus fortement. En effet dans la région, seuls 12,7 % des inscrits se sont abstenus à ce premier tour contre 26,7 % cinq ans auparavant. Au deuxième tour, 13,6 % des inscrits n'ont pas voté (16,9 % au 2e tour en 2002). Ces taux d'abstention sont plus faibles que ceux de l'électorat métropolitain : 14,7 % au premier comme au second tour.

Comme au niveau national, parmi ceux qui ont voté au premier tour, 5 % se sont démobilisés pour le second tour. Par contre, 30 % des abstentionnistes du premier tour se sont dirigés vers les urnes pour le deuxième scrutin.

Plus de 90 % des inscrits ayant entre 50 et 70 ans ont participé au premier tour et ils se sont encore plus mobilisés pour le second. Les moins de 35 ans, au contraire, se sont plus déplacés au premier tour qu'au second, leur taux de participation a alors diminué de 6 points.

Moins d'abstentionnistes aux présidentielles en 2007

unité : %

	1 ^{er} tour		2 ^e tour	
	Aquitaine	France métro.	Aquitaine	France métro.
Élection présidentielle de 2002	26,7	27,2	16,9	19,1
Élection présidentielle de 2007	12,7	14,7	13,6	14,7
Élections législatives de 2002	30,9	34,9	35,3	39,2
Élections législatives de 2007	34,5	39,0	35,0	39,7

Les taux d'abstention aux élections de 2002 et 2007

Source : Insee - Enquêtes participation électorale 2002 et 2007

Champ : électeurs inscrits

Deux inscrits sur trois ont voté aux législatives

Les urnes des élections législatives attirent moins que celles des présidentielles. En Aquitaine, seuls deux tiers des inscrits se sont déplacés pour choisir leurs députés alors qu'ils sont près de neuf sur dix à s'être mobilisés pour élire le président de la République. Par rapport à 2002, le taux de participation régional au premier tour est inférieur de trois points et demi. Celui au second tour est par contre proche. Comme pour les présidentielles, l'électorat aquitain s'est à nouveau plus mobilisé que l'électorat métropolitain avec un taux de participation supérieur de près de 5 points.

Près de 20 % des votants des présidentielles n'ont pas voté aux législatives. À l'opposé, dans le camp des abstentionnistes, 9 % ont participé aux élections des députés. Au niveau national, la démobilisation entre les deux élections est encore plus forte : un quart des votants des présidentielles n'ont pas exprimé leurs voix aux législatives. Le taux de démobilisation des votants du premier tour des législatives a été trois fois plus important que celui des présidentielles.

Les inscrits de moins de 35 ans se sont moins intéressés aux législatives. Un sur deux n'a pas voté au premier tour et leur taux d'abstention a progressé de 2 points au second tour.

Informations diverses : source, champ, bibliographie

Source

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'Insee réalise des enquêtes sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'Intérieur et l'autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, elles permettent d'observer l'intermittence du vote, en distinguant les votants systématiques, les abstentionnistes systématiques et les électeurs plus ou moins intermittents. D'abord nationales, ces enquêtes sont désormais réalisées sur des échantillons de taille suffisante pour permettre des analyses régionales.

L'enquête participation 2007-2008 porte sur les élections présidentielle et législatives de 2007 et s'étendra aux élections municipales de 2008. À cet effet, un échantillon d'environ 40 000 personnes inscrites en France métropolitaine a été tiré dans le fichier national des électeurs géré par l'Insee. Ce fichier permet d'éviter les inscriptions multiples : quand une personne s'inscrit dans une commune, par exemple à la suite d'un déménagement, l'Insee en est informé par un avis envoyé par cette commune ; à son tour, l'Insee informe l'ancienne commune d'inscription pour qu'elle procède à sa radiation. Ce fichier ne sert pas à établir les listes électorales. Il peut donc exister de légers écarts entre le nombre d'inscrits dans la liste électorale de la commune et le nombre d'inscrits au fichier de l'Insee pour cette commune.

La participation aux élections est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire, en préfecture pour les scrutins nationaux ou en sous-préfecture pour les autres scrutins.

Le fichier national des électeurs comporte peu d'informations sociodémographiques, essentiellement la date de naissance et le sexe. D'autres informations (diplôme, situation familiale, etc.) sont obtenues par un rapprochement avec l'échantillon démographique permanent, qui rassemble les bulletins d'état civil et les bulletins de recensement d'un centième de la population ; elles proviennent alors du recensement de 1999. Les catégories socioprofessionnelles sont donc celles déclarées au recensement de population de 1999.

Définitions

L'abstention systématique désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des quatre tours de scrutins organisés au cours de l'année (ou trois tours pour les circonscriptions ayant élu leur député dès le premier tour). À l'opposé, la participation systématique désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins. Les électeurs intermittents sont ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un scrutin.

Le vote blanc ou nul est un vote, avec émargement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.

Bibliographie

" **Participation des Aquitains aux élections nationales de 2002** " - Le Quatre pages Insee Aquitaine n° 113 - décembre 2002

" **La participation électorale en 2007 - La mémoire de 2002** " - Insee Première - n° 1169 - décembre 2007